

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Janssen Christophe ;Kalonji Ditunga Johan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours est accessible aux étudiants ayant une base de formation en psychopathologie et psychologie clinique. Pour les étudiants en criminologie : avoir suivi au moins un des deux cours de "Perspectives psychanalytiques en criminologie"(LCRIM2501) ou "Perspectives critiques en criminologie clinique" (LCRIM2502). Pour les étudiants d'autres facultés choisissant ce cours à option, avoir suivi au moins un cours de psychopathologie ou psychologie clinique.
Thèmes abordés	Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité. Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : - la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; - ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; - quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; - en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes. Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme du cours, l'étudiant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • concevoir les démarches de recherche pertinentes concernant les formes de la psychopathologie susceptibles de participer à l'engendrement de diverses modalités de délinquance et/ou de déviance. • appréhender les différences de méthode et de résultat entre les recherches à partir de cas singuliers en vue d'élaborer la dynamique interne des troubles (en outre la recherche en psychanalyse) et les recherches visant à dégager les tableaux typiques et les facteurs de risques, de maintien ou de rechute de la pathologie • saisir les points de vue respectifs dans le débat entre juriste et spécialiste en pathologie psychique au sujet de l'éventuelle part de pathologie dans la délinquance ; • pouvoir identifier comment les insertions sociales et les implications dans la délinquance peuvent conduire à des troubles psychopathologiques.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Travail individuel écrit présenté oralement lors des dernières séances de cours.
Méthodes d'enseignement	Cours théoriques, lectures et discussions.
Contenu	Ce cours de recherche consiste en la transmission dans une perspective psychopathologique, d'éléments théoriques en lien avec une thématique spécifique (i.e. Le crime immotivé, les crimes de masse, crime et adolescence, crime et idéologie, etc.). Sur cette base, chaque étudiant devra travailler à partir d'un cas réel ou fictionnel et de la littérature scientifique. Des séances de cours seront consacrées à ce travail en groupe.

Faculté ou entité en charge:	ECRI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		